

Emmanuel Macron: « Je n'oublie pas l'eau. L'énergie hydraulique est une richesse des territoires »



Le président de la république appelle à développer l'énergie hydraulique en France. Depuis que le concept de la transition énergétique fut lancé, nous étions surpris de l'omerta qui pesait sur l'hydroélectricité comme si elle polluit autant que le charbon, aussi inquiétante que le nucléaire et aussi chère que le pétrole.

Une doctrine dépourvue de bon sens avait réussi à la rendre tabou.

Il y a avait rejet administratif de principe pour les projets d'aménagements hydrauliques et dans le même temps, un important programme de destruction de tous les petits ouvrages.

La destruction du patrimoine hydraulique de notre pays, encore en vigueur, est devenue un symbole de l'écologie punitive et de la gabegie d'argent public sans gain environnemental marquant.

Les très fortes controverses sur ces destructions de barrages de moulins et d'étangs trouvent pour la première fois une légitime cohérence au sommet de l'Etat.

Il convient désormais de confirmer qu'écologie et hydro-électricité sont conciliables au lieu de les opposer dogmatiquement depuis 10 ans. Que les destructions sous couvert de contrats territoriaux cessent : les agences d'eau l'eau n'ont plus qu'à financer les reconstructions. Dans son discours de lancement de la programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE) du 27 novembre 2018, le président de la république a pris soin de préciser à propos de la mobilisation des énergies renouvelables : « *Je n'oublie pas l'eau (...) richesse des territoires, avec l'énergie hydraulique* ». C'est le retour au bon sens. Et de préciser, « *Nous (...) renforcerons notre production d'énergie hydraulique une énergie à bas coût et de faible pollution* ».

C'est une évolution notable car jusqu'à présent, la plupart des déclarations du gouvernement ciblaient le vent et le soleil, mais jamais l'eau. Que le chef de l'Etat prenne soin de citer explicitement l'énergie hydraulique et les territoires est une avancée majeure. Il faudra analyser en détail les cadrages de la PPE et, surtout, le comportement des administrations en charge de l'eau et de l'énergie.

Le président de la république a également appelé à cesser l'inflation des normes (lois et règlements) qui assomment les citoyens et transforment l'action publique en carcan punitif ne recevant plus de consentement démocratique.

Ce message induit implicitement un désaveu clair du lobby des casseurs d'ouvrages hydrauliques, encouragés jusqu'à présent par l'administration et financés par les Agences de l'eau.

Emmanuel Macron: « Je n'oublie pas l'eau. L'énergie hydraulique est une richesse des territoires »

La DEB (direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie) devra revoir ses théories sur la réduction du taux d'étagement, la priorisation des destructions par rapport aux aménagements d'ouvrages que la loi prévoit, sa prétention manichéenne à renaturer les rivières et à dédaigner toutes les petites unités de production au seul motif qu'elles n'étaient pas ambitieuses. On observe pourtant de plus en plus que l'effet cumulé de petits projets affiche une ACB (analyse coût bénéfice) bien meilleure que de celle souvent calamiteuse des grandes ambitions. Le choix d'Emmanuel Macron est conforme à la consultation publique organisée à l'occasion de la PPE dont les participants comme les organisateurs avaient conclu à la nécessité de développer l'énergie hydro-électrique. Il se pourrait qu'en 2018, on redécouvre l'usage que l'homme a cherché à valoriser depuis des siècles : celui de la force hydraulique.

sur France Info: les centrales hydroélectriques préservent l'environnement